

R-4008-2017 Phase 1 – Étape E

ÉNERGIR S.E.C.

Demanderesse

et  
FÉDÉRATION CANADIENNE DE  
L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (ci-après  
la « FCEI »)

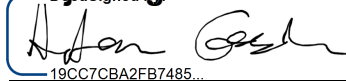
Intervenante

**DÉCLARATION SOUS SERMENT D'ANTOINE GOSSELIN  
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)**

Je soussigné, Antoine Gosselin, domicilié au 1039, rue de Dijon, à Québec, district judiciaire de Québec, province de Québec, G1W 4M3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandaté par la FCEI dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à l'analyse de la preuve, à la rédaction du mémoire de la FCEI (C-FCEI-0208), à la rédaction de la demande de renseignements no. 14 de la FCEI à Énergir (C-FCEI-0206), ainsi qu'à la rédaction de la réponse à la demande de renseignements no 5 de la Régie de l'énergie (C-FCEI-0210);
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé :



19CC7CBA2FB7485...

Antoine Gosselin

Affirmé solennellement devant moi par  
visioconférence, ce 16 octobre 2023



169477D266DE428...

Diane Duhamel

Commissaire à l'assermentation

Tous les districts judiciaires du Québec

DS

